

Faisons le point, dans ce webzine, sur les dernières actualités et sur les avancées du FEDER en Wallonie.



On vous annonçait dans l'Info-FEDER Flash du 11 février la date de lancement de la nouvelle programmation. Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous dans le [FOCUS](#) !

Toutes les bonnes choses ont une fin, c'est vrai aussi pour la programmation 2014-2020. Vous découvrirez dans le [BON À SAVOIR](#) qu'elle ne tirera cependant pas sa révérence sans quelques dernières recommandations de la Commission européenne...



Accroître la digitalisation des indépendants et des PME et



renforcer leurs activités en ligne grâce à REACT EU ? C'est possible ! [L'ARRET SUR IMAGE](#) s'attarde sur le lancement des chèques numériques...



Culture, gastronomie et détente en Wallonie : de nouveaux espaces bientôt disponibles ! Les chantiers TournaiXpo, Gastronomica et espace Browning ont démarré et le Parc Fabiola à Verviers est, quant à lui, déjà ouvert. L'occasion d'un petit [ZOOM ARRIÈRE](#).



Le Conseil de l'Union européenne a la tête qui tourne... La [NEWS](#) revient sur le changement de présidence de cette importante institution.

FOCUS

Ensemble vers une nouvelle programmation !

- *La programmation FEDER en quelques mots*

Après de longs mois de préparation et de collaborations fructueuses (notamment avec les partenaires socio-économiques) ayant abouti à la **rédaction** des **documents de programmation** ([Programme opérationnel « Wallonie 2021-2027 »](#) et [complément de programmation](#)) et à leur **approbation** par le **Gouvernement wallon**, le **lancement** de la **nouvelle programmation FEDER** approche à grands pas. La dernière étape sera le dépôt officiel du programme auprès de la Commission européenne.

Ce programme sera mis en œuvre à travers 19 mesures couvrant les domaines de l'économie, de la recherche et l'innovation, de l'environnement, de la mobilité, du développement urbain ou encore de la formation.

Bien que le programme ne soit pas encore formellement approuvé par la Commission, le processus et les critères de sélection ont été validés par le Comité de suivi. Dès lors, l'appel à projets peut être lancé.

- *Comment s'y préparer*

En vue d'inciter le plus en amont les porteurs de projets à déposer un projet de qualité et conforme aux grands principes réglementaires, un « [Bon à savoir](#) » a été rédigé. Il est disponible sur notre site [WalEurope](#) depuis mi-septembre 2020 et est régulièrement mis à jour en fonction des décisions européennes et/ou wallonnes. Ce guide énonce entre autres les principaux points d'attention à connaître et à mettre en application pour introduire une candidature bien ficelée.

Afin de permettre aux candidats potentiels de se préparer au mieux, le canevas de fiche-projet est également [disponible sur le site](#).

- *Et concrètement ...*

Attendue avec impatience, reprenez la date du **11 mars prochain**, à laquelle le premier **appel à projets publics FEDER 2021-2027 pour la Wallonie** sera officiellement lancé. Le délai habituel de **deux mois** pour la remise des dossiers sera prolongé afin de compenser la période des vacances de printemps. Les candidatures devront être déposées **pour le 24 mai à 12h00 au plus tard** au sein d'un portefeuille de projets constitué par un chef de file.

A noter que les entreprises ne sont pas concernées par cet appel à projets car elles ne suivent pas le même processus de sélection (processus au fil de l'eau). Une communication spécifique leur sera consacrée ultérieurement.

L'appel à projets sera **entièrement électronique** via une nouvelle application informatique intégrée.



Cette dernière permettra également de gérer et suivre les projets retenus de A à Z.

Les modalités d'accès et d'utilisation de l'application et de dépôt des candidatures seront détaillées dans un **guide** qui sera **mis à disposition** dès **le lancement de l'appel à projets**.

Les **administrations wallonnes** (Département de la coordination des Programmes FEDER et administrations fonctionnelles) seront au service des candidats bénéficiaires pour les aider à soumettre des dossiers administrativement recevables. Une assistance sera également mise en place pour répondre aux éventuelles questions plus techniques liées à au formulaire de candidature ou à l'outil informatique.

[Vous souhaitez en savoir plus sur cet appel à projets publics ?](#)

Rendez-vous sur le site [En mieux](#) pour vous inscrire à l'évènement virtuel de lancement qui aura lieu le 11 mars

BON À SAVOIR

Clôture du programme opérationnel FEDER 2014-2020

Comme vous avez pu le lire, la nouvelle programmation FEDER est proche avec le lancement de l'appel à projets fixé au 11 mars prochain. En parallèle, la programmation actuelle 2014-2020 se poursuit et doit être clôturée comme il se doit dans les délais imposés. Découvrons dans ce « Bon à savoir » quelques rappels et infos utiles pour mener à bien cette mission.

Le 14 octobre 2021, la Commission européenne a publié ses [lignes directrices](#) sur la clôture des programmes opérationnels 2014-2020 relatifs aux Fonds européens. Il s'agit des grandes orientations et procédures que les États membres devront suivre afin de clôturer financièrement leurs divers programmes en cours. Un exercice crucial puisque c'est à ce moment-là que l'Union européenne décidera de liquider le solde de l'engagement budgétaire dû à l'État membre ou de désengager les montants indûment versés à ce dernier, sur base du dernier exercice comptable.

Dans ce cadre, une **circulaire de clôture** du programme opérationnel FEDER « Wallonie-2020.EU », fixant les diverses échéances et procédures à suivre, sera élaborée sur la base de ces lignes directrices. Ce document reprendra un calendrier d'exécution des différentes tâches incombant à chaque intervenant (bénéficiaires, chefs de file, administrations fonctionnelles, organismes intermédiaires, Autorité de gestion, Autorité de certification, Autorité d'audit, ...) en vue de maximiser l'utilisation des budgets FEDER disponibles. À chacun, dès lors, de veiller à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de respecter ce calendrier en parfaite collaboration.

Quelques dates clefs à retenir :

- Les dépenses ne sont éligibles que si elles ont été effectivement payées, par le bénéficiaire, pour le **31 décembre 2023** au plus tard.
- Tous les documents de clôture devront être soumis à la Commission par les Autorités de gestion, de certification et d'Audit pour le **15 février 2025**.

ARRÊT SUR IMAGE

REACT-EU : lancement des chèques numériques

Face à la crise sanitaire et grâce aux moyens obtenus de l'Union européenne dans le cadre de l'initiative REACT-EU, un nouveau chèque « Relance par le numérique » est dorénavant financé par le programme FEDER « Wallonie-2020.EU ».



Doté d'un budget de 20 millions €, ce dispositif doit permettre aux PME wallonnes (en ce compris les indépendants, personnes physiques et ASBL à vocation économique) d'accroître leur digitalisation et d'amorcer ou d'amplifier leurs activités en ligne. Ce chèque s'adresse tant aux PME qui partent de zéro qu'à celles qui disposent déjà d'outils numériques mais qui souhaitent les upgrader. L'objectif poursuivi est évidemment d'augmenter la maturité numérique de l'ensemble des PME wallonnes ainsi que leur sécurisation.



D'un montant maximum de 15.000 € par entreprise, ce chèque prendra la forme d'une participation à hauteur de 90% sur la facture d'experts labellisés qui accompagneront les PME wallonnes dans leur digitalisation.

Vous voulez en savoir plus ? Le [site des Chèques-entreprises](#) vous fournira toutes les informations utiles.

ZOOM ARRIÈRE

Pour ce zoom arrière, faisons un petit tour d'horizon des chantiers et réalisations ayant marqué l'actualité FEDER de ces dernières semaines.

Fin 2021, le permis d'urbanisme pour le projet **Gastronomia** visant la réhabilitation des anciennes halles de la rue Cockerill à Seraing et leur reconversion économique a été accordé. Alliant héritage du passé et vision d'avenir, ce projet permettra d'accueillir, grâce aux financements européens et wallons et à des investissements privés, des halles gourmandes consacrées à l'alimentation locale et durable, un espace de co-working, rassemblant des acteurs de l'agro-alimentaire et des circuits courts ainsi que des bureaux et des logements. Ce chantier d'envergure est à présent prêt à démarrer !



A Herstal, la Ville a annoncé le démarrage du chantier **Espace Browning** pour cet été. Les habitants pourront profiter d'un nouveau lieu de détente, véritable poumon vert dans l'hypercentre. Ce projet transformera l'ancienne usine désaffectée Browning en un jardin, comprenant un parc arboré, tourné vers la nature et les activités ludiques pour les enfants, un parc plus « minéral », permettant des interventions artistiques et des spectacles de rue, un skatepark et une maison intergénérationnelle.



Encore un beau chantier de réhabilitation en perspective grâce à l'Europe et à la Wallonie.

Du côté de Tournai, les chantiers vont bon train depuis quelques temps. Après les travaux de relooking du quartier de la gare démarrés en septembre dernier, c'est au tour du hall d'expositions TournaiXpo de connaître un renouveau.



Construite en 1988, cette infrastructure emblématique commençait à subir les affres du temps et ne répondait plus aux normes actuelles pour accueillir expositions et événements. Le chantier de modernisation porte notamment sur les économies d'énergie. Il vise également le réaménagement intérieur, dotant ainsi le bâtiment d'un espace modulable et

multifonctionnel pour des expositions et manifestations diverses mais aussi pour des réunions de travail et ateliers.



N'oublions pas l'ambitieux chantier du site des Anciens Prêtres (appelé « **Carré Janson** »), situé dans le quartier Cathédrale. Il permettra de métamorphoser cet ancien édifice, adossé à la cathédrale Notre-Dame, en un lieu dynamique comportant, entre autres, un parcours « sensoriel et immersif » sur la ville de Tournai, un auditorium ainsi qu'une zone dédiée aux innovations et créations liées

aux « Smart Cities ».

Nul doute que toutes ces transformations contribueront au développement économique du territoire et au rayonnement de la ville de Tournai en Wallonie picarde et en Eurométropole.

Enfin, soulignons que la Ville de Verviers vient, quant à elle, de franchir une étape importante dans son projet de « **Ville conviviale** » avec l'ouverture du **parc Fabiola**, fraîchement réaménagé.

Idéalement situé entre la gare et le centre-ville, le parc a été complètement redessiné pour plus de convivialité, avec ses nouvelles installations pour les petits et les grands, ses nouveaux cheminements piétons et plantations.



Ce petit coin verviétois reprend donc de belles couleurs malgré les importants dégâts que la ville et ses habitants ont subis lors de l'été 2021.

INFO-FEDER n°26 – Mars 2022

NEWS

Changement à la tête du Conseil de l'Union européenne

Ce 1^{er} janvier 2022 la France a pris la tête du Conseil de l'Union européenne.



Cette institution est, pour rappel, l'instance qui adopte, avec le Parlement, la législation de l'Union européenne par la voie de règlements et de directives sur base des propositions de la Commission.

La présidence du Conseil implique l'organisation et la direction, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil, d'environ 2000 réunions sur 6 mois, y compris les réunions préparatoires, les groupes de travail, etc.

Comme ce fut le cas au deuxième semestre 2010, la Belgique quant à elle présidera le Conseil des Ministres de l'Union européenne au cours du premier semestre 2024. La préparation de cette présidence a d'ores et déjà débuté.